Formation Continue des professeurs de judo et des salariés des clubs de la ligue IDF.

Formation sur les violences sexistes et sexuelles
Du 23 mai 2026 au 6 juin 2026
Le 23/05 : NANTERRE 138 rue Salvadore Allende
Le 6/06 : en visioconférence

Inscritions par mail. Fin des inscription, 1 semaine avant le début de la formation.

1. Pré-requis

- **Public visé :** Enseignant(e)s titulaires du CQP, BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS en activité dans un club affilié à la FFJDA, ainsi que les licenciés salariés des clubs.
- **Pré-requis d'accès :** Être enseignant qualifié (titulaire de l'un des diplômes mentionnés ci-dessus) exerçant au sein d'un club affilié ou être salarié licencié d'un club.

2. Objectifs pédagogiques

Objectif 1 – Identifier les différentes formes de VSS

- **Définitions réglementaires :** Sexisme, violences sexuelles, harcèlement sexuel, agression sexuelle, viol.
- **Typologie des atteintes :** Violences verbales, psychologiques et numériques.
- **Consentement :** Notion et critères d'appréciation du consentement.
- **Spécificités du champ sportif :** Prise en compte des facteurs de risque propres au milieu sportif (relation d'autorité, proximité corporelle, gestion des vestiaires, déplacements).

Objectif 2 – Connaître le cadre légal et ses obligations professionnelles

- **Qualification pénale :** Cadre légal des infractions sexuelles et sanctions associées.
- **Protection des mineurs :** Obligation légale de signalement et de protection des personnes vulnérables.
- **Responsabilités des encadrants :** Responsabilités civile, pénale et disciplinaire engagées.
- **Rôle des institutions :** Articulation entre fédérations, CRIP, parquet et numéros d'urgence (119).

Objectif 3 – Repérer les signaux d'alerte chez les victimes et les auteurs

- **Indicateurs chez les victimes :** Repérage des signaux d'alerte physiques, comportementaux et émotionnels.
- **Comportements des auteurs :** Identification des signaux d'alerte chez les auteurs potentiels (transgression des limites, isolement d'un jeune).
- **Facteurs de vulnérabilité :** Analyse des facteurs amplifiant la vulnérabilité dans les disciplines sportives.
- **Évaluation de la situation :** Distinction entre doute, faisceau d'indices et révélation directe.

Objectif 4 – Réagir de manière adaptée face à une révélation ou un soupçon

- **Posture de l'adulte :** Adoption d'une écoute active, neutre et bienveillante sans jugement.
- **Accueil de la parole du mineur :** Directives claires sur les conduites à tenir (ce qu'il faut faire / ne pas faire).
- **Procédure de signalement :** Formalisation, traçabilité écrite et transmission des faits.
- **Mise en sécurité :** Mesures conservatoires pour la protection immédiate du jeune.

Objectif 5 – Mettre en œuvre des actions de prévention dans sa pratique

- **Bonnes pratiques professionnelles :** Établissement de règles de fonctionnement sécurisantes (vestiaires, déplacements, interactions sur les réseaux sociaux).
- **Positionnement éducatif :** Exemplarité professionnelle et posture éthique au quotidien.
- **Sensibilisation :** Actions d'information et de sensibilisation auprès des sportifs et des familles.
- **Protocole interne :** Élaboration et déploiement de protocoles de prévention au sein de la structure.

3. Compétences visées

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- **Caractériser et identifier** les situations de violences sexistes et sexuelles ainsi que les atteintes au consentement en milieu sportif.
- **Appliquer le cadre légal** et maîtriser les démarches de signalement et de protection des mineurs incombant aux encadrants.
- **Détecter les signaux d'alerte** comportementaux, physiques et émotionnels tant chez les victimes potentielles que chez les auteurs.
- **Adopter une posture professionnelle appropriée** en cas de révélation ou de suspicion (écoute neutre, traçabilité, mise en sécurité).
- **Concevoir et déployer** des règles de fonctionnement et des protocoles de prévention adaptés au sein de leur structure sportive.

4. Moyens et méthodes pédagogiques

- **Brainstorming :** Recueil et analyse collective des représentations initiales des stagiaires.
- **Quiz interactif :** Clarification des concepts via un module « idées reçues / réalités ».
- **Apports théoriques :** Exposés magistraux illustrés de cas concrets et d'études de cas juridiques simplifiées.
- **Travail en sous-groupes :** Analyse approfondie de situations pratiques issues directement du milieu sportif.
- **Mises en situation & Jeux de rôle :** Simulations axées sur la réception d'une révélation ou la gestion d'un soupçon, suivies d'un débriefing collectif.
- **Ateliers de co-construction :** Élaboration partagée d'outils de prévention et partage de retours d'expérience inter-structures.

Modalités d'évaluation & Organisation

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation formative : Mesure continuous des acquis par questionnement oral, quizz interactifs et débriefing des cas pratiques tout au long des séminaires.

Planning et calendrier des sessions

Intervenant pressenti : Benjamin RUSCAT

Session & Lieu	Horaires	Contenu & Modules traités
Session 1 (Présentiel) **Samedi 23 mai 2026** **138 rue Salvadore Allende** **92000 NANTERRE**	12h45 - 13h00 13h00 - 14h30 14h30 - 15h30 15h30 - 16h30	Accueil des participants Module 1 : Identifier les différentes formes de violences sexistes et sexuelles Module 2 : Connaître le cadre légal et les obligations professionnelles Module 3 : Repérer les signaux d'alerte chez les victimes et les auteurs
Session 2 (Distanciel) **Samedi 6 juin 2026** **En visioconférence**	13h00 - 14h30 14h30 - 15h30 15h30 - 16h30	Module 2 (Suite) : Connaître le cadre légal et les obligations professionnelles Module 4 : Réagir de manière adaptée face à une révélation ou un soupçon Module 5 : Mettre en œuvre des actions de prévention dans sa pratique

Tarif, Financement & Accessibilité

Tarif & Frais pédagogiques	Accessibilité Handicap
224 € TTC par stagiaire pour l'ensemble du parcours de formation.	Locaux adaptés aux PMR. Aménagements spécifiques possibles après étude individuelle.

Référente Handicap & Contact Inscriptions : Edwige GILLEMOT — Tél : 06.61.94.96.99 | Email : edwige.gillemot@ffjudo.com